

Sensibilisation aux Premiers Secours Canin et Félin

Durée

7 à 8 heures de face à face pédagogique (hors temps de pause).

Cadre

Préavies

Prérequis

Age minimum : 12 ans (accompagné d'une personne majeure).

Stagiaires cibles

Grand public et professionnels. Passionnés du milieu canin et félin, propriétaires de chien(s) et de chat(s), membres d'un club canin/félin, maitres-chiens, assistants vétérinaires...

Nombre de stagiaires

8 à 14 apprenants (10 chiens maximum).

Nombre de chiens ou de chats

Jusqu'à 1 chien sociabilisé (pas de femelle en chaleur) par stagiaire sous condition d'acceptation du propriétaire de la salle de formation ou du club animalier nous accueillant. Nous contacter pour une formation purement féline.

Encadrement

Un formateur en premiers secours canin et félin habilité par le ministère de l'Agriculture.

Objectif général

Cette sensibilisation a pour finalité de permettre la réalisation des gestes de premiers secours destinés à préserver la vie de son chien ou de son chat, tout en prenant en compte le cadre législatif et la limite de ses compétences afin de lui permettre d'être pris en charge dans les meilleures conditions par un vétérinaire.

Contenu

Contenu de sensibilisation spécifique aux chiens et aux chats. Alternance de théorie et d'ateliers pratiques dans la bienveillance et le respect des animaux.

Programme :

- Le cadre législatif et les responsabilités
- Le matériel
- La protection
- L'organisme, et la physiologie du chat et du chien
- Le bilan et l'alerte
- L'obstruction aiguë des voies aériennes
- Les hémorragies
- Les traumatismes (brûlures, plaies, atteintes traumatiques osseuses)
- Les atteintes circonstancielles (empoisonnements, coup de chaleur, SDTE, crises convulsives, ...)
- Le bilan vital
- Les détresses vitales

Evaluation des stagiaires

Elle est réalisée par des exercices de mise en pratique des différentes techniques apprises lors de la formation. Les critères d'évaluation utilisés pour cette formation sont à visée formative.

Qualification délivrée

Un certificat de sensibilisation aux premiers secours canin et félin.

Prix

90 € (TVA non applicable art.261-4-4° du CGI) / personne, **80 €** dans le cadre d'un couple. Pour les clubs et les associations, nous contacter afin d'établir une convention. Un livret de formation est offert à chaque stagiaire.